

LA CRAVATE TEINTE DE SANG.

Georges X....., enfant d'une bonne famille, faisait ses classes dans un établissement ecclésiastique du diocèse de Rouen.

Il était bien doué sous tous les rapports. il était laborieux, intelligent, le premier de sa classe ; il avait un beau physique, une constitution vigoureuse et beaucoup d'adresse dans les exercices gymnastiques, ajoutant à tout cela une innocence et une modestie angéliques.

Il fit sa première communion, lorsqu'il était élève de cinquième. Le lendemain de ce jour, il alla, selon ce qui était prescrit, montrer à son directeur son cahier de résolutions. Il n'y en avait qu'une, ainsi conçue :
 " Je prends la résolution de continuer à porter ma cravate blanche du jour de ma première communion jusqu'au jour où il m'arrivera de commettre un péché grave."

Le directeur, tout étonné, lui dit :

—Je ne prends pas sur moi de vous autoriser à tenir une résolution aussi étrange ; il faut que vous ayez le consentement de votre mère.

La mère étant venue, l'enfant s'expliqua tant et si bien devant elle et son directeur, que l'on finit par le laisser libre de suivre son inspiration.

Quinze jours après, un condisciple se permit de lui tirer sa cravate blanche ; cela valut à l'impertinent une réponse *frappante*. Il y eut encore d'autres assauts ; mais ils furent sans succès. Enfin, un autre condisciple s'y prit par la douceur :

—Mon ami, lui dit-il, pourquoi portes-tu toujours cette cravate ? Ne crains-tu pas que l'on dise que tu es singulier et quelque chose, peut-être, de plus fâcheux ?

Georges lui confia son secret, lui recommandant de ne rien dire à personne ; mais le lendemain tout le collège connut le mystère ; et, à partir de ce moment, on passa des tracasseries au respect.